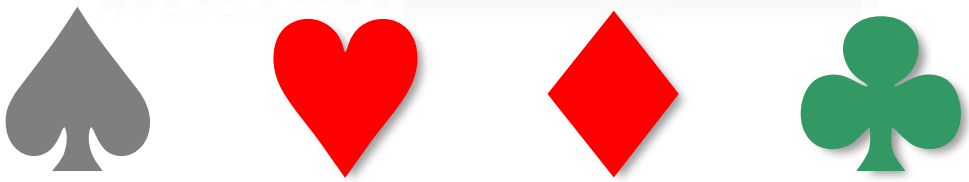
JUIN 2026

RÈGLEMENTS DES COMPÉTITIONS





Equipe de rédaction :
G. Barats, JM Brugidou, S. Lacarrère.

Retrouvez tous les règlements sur
https://www.bridgecomiteadour.club.ffbridge.fr/

JUIN 2026

♠ ♥ ♦ ♣

RÈGLEMENT COMPÉTITIONS

Sommaire

RÈGLEMENT DES ÉPREUVES PAR 4 :

Règles générales ..... p 1
Expert /4 ..... p 3
Performance /4 ..... p 4
Challenge /4 ..... p 5
Espérance /4 ..... p 6
Coupe de France ..... p 7
Interclubs ..... p 8

RÈGLEMENT DES ÉPREUVES PAR 2 :

Règles générales ..... p 11
Expert /2 ..... p 12
Performance /2 ..... p 13
Challenge /2 ..... p 14
Espérance /2 ..... p 15

RÈGLEMENT DES ÉPREUVES DE COMITÉ :

Coupe de l'Adour ..... p 16
Coupe du Comité ..... p 17
Trophée 4.2.2. ..... p 18
Challenge de l'Adour ..... p 19
Simultané de l'Adour ..... p 20

Retrouvez tous les règlements sur
https://www.bridgecomiteadour.club.ffbridge.fr/

JUIN 2026

♠ ♥ ♦ ♣

COMPÉTITIONS PAR QUATRE

Règles Générales

1. Indice de Compétition (IC)

L'indice de compétition d'une équipe est la somme des I.C. des quatre joueurs les mieux classés. En compétition mixte, sont pris en compte les I.C. des deux joueuses les mieux classées et des deux joueurs les mieux classés.
Lorsqu'il est nécessaire de départager deux ou plusieurs équipes (confection de tableaux par exemple) la règle suivante est appliquée dans une compétition :

- ouverte aux joueurs classés en première série : les équipes sont départagées au total des P.P. des quatre joueurs les mieux classés puis en cas d'égalité de PP au total des P.E. de ces mêmes joueurs.
- interdite aux joueurs classés en première série : les équipes sont départagées au total des P.E. des quatre joueurs les mieux classés dans l'équipe.

2. Composition des équipes

Tout joueur doit être licencié le jour de la compétition, **un joueur non licencié sera exclu de la compétition ou si sa présence est indispensable une pénalité de 3PV par mi-temps sera appliquée**.
Une équipe est constituée de quatre à six joueurs. Toutefois en Challenge, Espérance, Senior, Interclubs Divisions 4 et 5, les équipes peuvent comprendre sept joueurs.

3. Organisation

Dans toutes les catégories, il peut y avoir des exemptions afin de mieux organiser les épreuves ; les équipes exemptées doivent se tenir prêtes à jouer le jour de l'épreuve.

Demi-finale
Une demi-finale est programmée si le nombre d'équipes inscrites risque d'être supérieur à 40. Elle peut être supprimée mais dans ce cas la finale se jouera à 40 maximum. Dans le cas où la demi-finale n'a pas été prévue la finale pourra se jouer à plus de 40 équipes.

4. Dates – Lieu - Feuilles de matches

Les dates des matches éliminatoires sont fixées par les responsables du Comité. Pour les compétitions Coupe de France, Challenge, Coupe de l'ADOUR, Coupe du COMITE, les matches sont programmés en semaine à 20h00.
Pour toutes les compétitions, après entente, les équipes peuvent jouer *avant la date fixée* en respectant l'ordre des tours.

S'il y a un désaccord pour la programmation d'un match, il aura lieu à SARPOURENX à 20H le jour prévu par les responsables des compétitions sur l'agenda.

Lieu d'un match : Une équipe **"reçoit"** **ne veut pas dire** **"joue dans son club"**. Dans certains cas, l'équipe qui "reçoit" jouera à domicile lorsque les clubs en opposition sont relativement proches. Sinon, un lieu intermédiaire est fixé par l'organisateur de la compétition. Une équipe **"reçoit" veut dire qu'elle occupe les positions fixes NS en salle ouverte et EO en salle fermée**. **Mais en aucun cas "recevoir" ne signifie que le match se déroule à domicile.**

Les résultats des matches seront directement rentrés sur l'Espace FFB. En cas d'empêchement, les feuilles de matches pourront être transmises au responsable de la compétition, soit par courrier, soit par mail (avec scan en pièce jointe). Si la rencontre a lieu à Sarpourenx, la feuille sera déposée dans la boîte à lettres extérieure.

5. Compétitions du Comité

Les épreuves organisées par le Comité bénéficient d'une dotation du Comité de l'Adour en PE et PP. La limite d'attribution pour un joueur dans ce cadre-là est fixée à 40PP par saison. La dotation des joueurs non licenciés dans le Comité de l'Adour est plafonnée à 15PP.

6. Incidents graves et intempéries

En cas de circonstances exceptionnelles (routes impraticables, catastrophe...) les joueurs convoqués pour une compétition à Sarpourenx devront consulter le site du comité, https://www.bridgecomiteadour.club.ffbridge.fr le jour de l'épreuve, à partir de 10 heures, pour connaître la décision du Comité en ce qui concerne le maintien, l'annulation ou le report de l'épreuve ou bien contacter les responsables des compétitions.

♠ ♥ ♦ ♣

COMPÉTITIONS PAR QUATRE

EXPERT

Règlement

1. Conditions de participation

- Les compétitions de cette division sont ouvertes aux joueurs **LICENCIES A LA F.F.B.**
  Spécificité pour les compétitions Seniors : sont seniors les joueurs âgés de 65 ans ou plus au 31Décembre 2026 (cf. RNC: Art 5.2)
- Chaque équipe est composée de 4, 5 ou 6 joueurs. Pour tout complément ou remplacement dans une équipe, les articles 33 et 34 du RNC sont strictement appliqués.
- En Expert (épreuve de catégorie 2) les équipes ont un IC compris entre 224 et 400. Les équipes ayant un IC < à 224 pourront obtenir une dérogation auprès du directeur des compétitions du comité (cf. RNC : Art 29)

2. Déroulement de la compétition

- Les équipes disputent des qualifications éventuelles avec possibilité d'exemption avant une finale de Comité (fonction du nombre d'engagés).
- Pour le championnat Mixte, chaque équipe doit comporter au moins deux joueurs et deux joueuses à la table.
- En Open et en Mixte, finales en Patton suisse le week-end.
- En Senior Expert, finale directe en Patton Suisse en semaine.
- En Dame, finale de ligue directe.

♠ ♥ ♦ ♣

COMPÉTITIONS PAR QUATRE

PERFORMANCE

Règlement

1. Conditions de participation

- Les compétitions de cette division sont ouvertes aux joueurs **LICENCIÉS À LA F.F.B.**, à l'exclusion des joueurs IC > à 65
- Spécificité pour les compétitions Seniors : sont seniors les joueurs âgés de 65 ans ou plus au 31 décembre 2026 (RNC Art 5.2)
- Chaque équipe est composée de 4 à 6 joueurs (7 en seniors, espérance, challenge, interclubs D4, D5). Pour tout complément ou remplacement dans une équipe, les articles 33 et 34 du RNC sont strictement appliqués.
- Pour la division Performance : compétitions ouvertes aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB constituant des équipes dont l'IC est compris entre 148 et 260.
- Les différentes épreuves (Open, Mixte, Dame, Senior) permettent d'accéder aux finales de Comité, puis finale de Ligue et finale Nationale.
- Les joueurs classés en Challenge peuvent constituer des équipes en Performance sans dérogations quel que soit IC de l'équipe.

2. Déroulement de la compétition

- Les équipes disputant le championnat mixte doivent comporter au moins deux joueuses et deux joueurs.
- En Dames par quatre : finale de comité directe en Patton suisse le week-end.
- Open et Mixte : finale de comité en Patton suisse le week-end.

NB : les joueurs IC 45 peuvent jouer le challenge sous certaines conditions.
(cf. : règlement challenge)

Septembre 2022

COMPÉTITIONS PAR QUATRE

CHALLENGE

Règlement

1. Conditions de participation

- Les compétitions de cette division sont ouvertes aux joueurs **LICENCIÉS À LA F.F.B.**, ayant un IC maximum de 45.L' IC de l'équipe ≤ à 164.

- Chaque équipe est composée de 4, 5, 6 ou 7 joueurs. Pour tout complément ou remplacement dans une équipe, les articles 33 à 34 du RNC sont strictement appliqués.
  Les challenges par quatre sont au nombre de trois avec en principe une phase de poule, puis une finale de comité. Une équipe sera qualifiée pour la finale nationale.

2. Déroulement de la compétition

- La phase éliminatoire sera organisée suivant le nombre d'équipes engagées. Elle peut être supprimée. Il est possible au directeur des compétitions de qualifier directement un certain nombre d'équipes afin de mieux organiser l'épreuve. Cette exemption se fera en fonction de l'indice de compétition : l'équipe de plus fort IC d'un groupe géographique sera la première exemptée.

- La phase éliminatoire se dispute en poules géographiques de 3 ou 4 équipes en matches de 24 donnes. Au minimum les équipes terminant aux 2 premières places sont qualifiées pour la finale de Comité. Le jour retenu pour ces éliminatoires est le mercredi 20H00 dans un lieu déterminé par le responsable des compétitions du Comité.

- Finale de comité en Patton suisse à SARPOURENX.

- Finale nationale en Patton suisse à St CLOUD.

♠ ♥ ♦ ♣

COMPÉTITIONS PAR QUATRE

Espérance

Règlement

1. Conditions de participation

- Les compétitions de cette division sont ouvertes aux joueurs **LICENCIES A LA F.F.B.**, d'indice de compétition inférieur ou égal à 33.
- Chaque équipe est composée de 4, 5, 6 ou 7 joueurs.
- La participation à cette épreuve n'interdit pas de participer aux compétitions Challenge.

2. Déroulement de la compétition

Cette compétition, finale de comité directe, est organisée en patton suisse, en poule ou en patton américain un samedi après -midi. Pas de qualification pour un stade supérieur.

♠ ♥ ♦ ♣

COMPÉTITIONS PAR QUATRE

Coupe de France

Règlement

1. Conditions de participation

- Cette compétition est ouverte aux joueurs **LICENCIÉS A LA F.F.B.**
- Chaque équipe est composée de 4, 5 ou 6 joueurs,
- Une équipe de 4 joueurs au début de la compétition peut se **COMPLÉTER** à 5 ou 6 joueurs à condition de satisfaire à l'article 33 du RNC (cf. article 49 du RNC).
- Une équipe peut **REMPLACER** un de ses membres à condition de satisfaire à l'article 34 du RNC (cf. article 49 du RNC).

2. Déroulement de la compétition

Cette compétition est organisée en deux ou trois phases : éliminatoires (4 tours), cadrage éventuel, puis phase finale (2 tours). Elle est organisée en match par K.O. Un repêchage est prévu après chacun des tours de la phase éliminatoire, de telle sorte qu'une équipe doit perdre deux rencontres consécutives pour être éliminée.

- **Éliminatoires :**
  - Les équipes entrent dans la compétition en fonction de leur IC de façon si possible à supprimer le cadrage.
  - Pour les deux premiers tours le tirage au sort est fait par zones géographiques. Pour le premier tour, le tirage au sort devra prévoir d'éviter si possible les oppositions entre équipes d'un même club.
  - Pour les tours suivants, le tirage au sort, général, est fait en public.
  - Le premier tour et son repêchage se disputent en matchs de 24 donnes puis les tours 2, 3, 4 se déroulent en 28 donnes
  - A partir du tour 4, les matchs se déroulent derrière écrans.
  - Les matchs de cadrage se disputent en 30 donnes (3X10)

- **Finale de Comité :**
  - L'ensemble des rencontres de la phase finale constitue la finale de Comité,
  - Toutes les rencontres de ces phases finales se jouent par K.O. en 30 donnes (3X10) sans repêchage aux dates fixées par les instances du Comité à SARPOURENX en principe.
  - Le tirage au sort intégral est fait en public.

♠ ♥ ♦ ♣

COMPÉTITIONS PAR QUATRE

Interclub 2026 - 2027

Règlement

AVERTISSEMENT.

Le bureau exécutif du Comité de l'ADOUR se réserve le droit de modifier le présent règlement en fonction des circonstances. Lui seul est habilité ; ses décisions sont sans appel.

1. Conditions de participation

- Cette compétition est ouverte à tous les clubs **AGRÉÉS PAR LA F.F.B.**
- Chaque club peut engager autant d'équipes qu'il peut régulièrement en constituer avec des membres et sympathisants licenciés à la F.F.B.
- Un joueur peut participer à cette compétition avec le club s'il a pris la licence FFB ou s'il est sympathisant du club avec une licence délivrée dans le comité. Le capitaine et deux joueurs au minimum doivent être licenciés dans le club.
- Une équipe de 4 joueurs au début de la compétition peut se COMPLÉTER à 5, 6 ou 7 (D4 et D5) joueurs à condition de satisfaire à l'article 33 du RNC. (cf. art 43.2)
- Une équipe peut **REMPLACER** un de ses membres à condition de satisfaire à l'article 34 du RNC**.** (cf. art43.3)
- Un club de moins de 30 licenciés peut constituer une ou plusieurs équipes en division 4 ou 5 avec des joueurs licenciés dans un autre club du Comité de l'Adour à condition que l'équipe comprenne au moins trois joueurs licenciés dans ce club.

2. Organisation

- Le nombre de divisions est fixé à 5, chacune concourant séparément**.**
- Les divisions D1, D2, D3 et D4 débouchent sur une finale de Comité, une finale de Ligue puis une finale Nationale.
- Pour la division 5, un qualifié directement pour la Finale Nationale.

3. Règlement

- Dans la D1, les places appartiennent aux clubs.
- Il existe un système de montées et de descentes entre D1 et D2.
- Pour la saison 2026-2027, le Comité de l'Adour a fixé le nombre d'équipes à **16** pour la D1, pour la D2 le nombre d'équipes n'est pas fixé. Le Comité se réserve le droit de demander un changement des effectifs de l'interclubs D1 à la FFB selon l'article 43.6 du RNC.

4. *Montées/ descentes entre les différentes divisions*

A la fin de la saison 2026-2027
D1 : Descentes en D2 : 4 équipes
D2 : Montées en D1 : 3 équipes **en principe**

Seul le club du champion du comité est assuré d'avoir une place en D1
(Voir cas exceptionnel plus bas)
Il reste une place comité en D1 pour l'année 2026/2027

5. *Place vacante/Place comité (Art 43.5 RNC)*

D1 : Elles sont attribuées conformément au règlement national et par application du règlement du comité obligatoirement dans l'ordre suivant :
Aux clubs : des équipes ayant participé à la finale nationale de D2 et ne montant pas en D1. Si deux équipes sont dans ce cas le club de l'équipe 3ème de la finale de comité ne gagne pas une place en D1.
Aux clubs : des premières équipes exclues de la montée dans l'ordre de la finale de Comité de D2.
Si pour une raison quelconque, il reste une place vacante en D1, le comité l'attribue à la 1ère équipe de la finale de comité D2 qui ne monte pas en D1.

REMARQUES : Cas exceptionnel

EN D1, si un club demande une place en D1 pour une équipe formée de 4 joueurs ayant participé à la D1 l'année précédente dans différentes équipes évoluant dans d'autres clubs et qui ne sont pas descendues en D2, le Comité peut leur attribuer la place comité sans obligation de l'accorder. L'indice de compétition de cette équipe devra être supérieur ou égal à 374. Ces 4 joueurs doivent jouer au moins 50% des donnes en finale de comité sous peine de disqualification de l'équipe.

Dans ce cas,
si une équipe a participé à la finale nationale de D2 et ne monte pas en D1, le club se voit attribuer la place gagnée par le club de l'équipe classée 3éme de la finale de comité D2.
Si deux équipes ont participées à la finale nationale de D2 et ne montent pas en D1, les clubs se voient attribuer les places gagnées par les clubs des équipes classées 2éme et 3éme de la finale de comité D2.

Annexe : Après accord entre les Présidents des deux clubs et avis favorable du Comité de L'Adour, une place de D1 peut être transférée avec une équipe légale (4 joueurs) d'un club vers un autre. Ces 4 joueurs doivent jouer au moins 50% des donnes en finale de comité sous peine de disqualification de l'équipe.

Autres divisions
Participent à la D2 : l'inscription est LIBRE pas de place clubs,
Pas d'indice maximal pour jouer en D2
Participent à la D3 : équipes dont l'IC ≤ à 260
Participent à la D4 : équipes dont l'IC ≤ à 188 et un indice par joueur ≤ à 59.
Participent à la D5 : les équipes présentées par les clubs dont l'IC ≤ 132 à condition de ne pas contenir de joueur d'IV > 37

6. Déroulement

Division 1 ***(épreuve de 2ème catégorie)***
16 équipes disputent la finale de Comité en une poule unique sur 2 week-ends.

Division 2 ***(épreuve de 2ème catégorie)***
Finale de Comité directe en Patton suisse.

Division 3 ***(épreuve de 3ème catégorie)***
Finale de Comité directe en Patton suisse.

Division 4 ***(épreuve de 4ème catégorie)***
Finale de Comité directe en Patton suisse.

Division 5 ***(épreuve de 5ème catégorie)***
La compétition sera organisée en fonction du nombre d'équipes participantes.

7. Déroulement au niveau de la Ligue

Chaque division 1, 2, 3 et 4 donne lieu à une finale de Ligue. Il n'existe pas de finale de Ligue en D5.
Le nombre d'équipes en finale de Ligue D1 est fixé à 18.
Le nombre d'équipes en finale de Ligue D2 est fixé à 20.
La finale de ligue D3 et D4 se joue à 18 équipes et le nombre peut être porté à 24 équipes.
La répartition du nombre d'équipes qualifiées par comité est déterminée suivant l'article 46 du règlement national pour les divisions D1 et D2 ; pour les divisions D3 et D4 par l'article 39.1.

♠ ♥ ♦ ♣

COMPÉTITIONS PAR PAIRE

Règles générales

1. Conditions de Participation

Ouvert aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB. **Tout joueur non licencié au jour de la compétition est exclu de celle-ci.**

2. Indice de compétition d'une paire

- L'indice de compétitions (IC) d'une paire est la somme des IC des deux joueurs ou joueuses composant la paire.
- Lorsqu'il est nécessaire de départager deux ou plusieurs paires (confection des Mitchells) à égalité d'IC, la règle suivante est appliquée dans une compétition :
  - ouverte aux joueurs classés EXPERT : par le total des PP des membres de chaque paire, puis, par la somme des PE des membres de la paire.
  - interdite aux joueurs de 1ère série : les paires sont départagées par le total des PE.

3. Désistements

Toute paire inscrite, absente le jour de la compétition sans avoir prévenu, devra s'acquitter de ses droits d'engagement, sous peine d'interdiction de participer à cette compétition l'année suivante.

4. Compétition du comité

Les épreuves organisées par le Comité bénéficient d'une dotation du Comité de l'Adour en PE et PP. La limite d'attribution pour un joueur dans ce cadre-là est fixée à 40PP par saison. La dotation des joueurs non licenciés dans le Comité de l'Adour est plafonnée à 15PP.

5. Incidents graves et intempéries

En cas de circonstances exceptionnelles (routes impraticables, catastrophe...) les joueurs convoqués pour une compétition à Sarpourenx devront consulter le site du comité, https://www.bridgecomiteadour.club.ffbridge.fr le jour de l'épreuve, à partir de 10 heures, pour connaître la décision du Comité en ce qui concerne le maintien, l'annulation ou le report de l'épreuve ou bien contacter les responsables des compétitions.

♠ ♥ ♦ ♣

COMPÉTITIONS PAR PAIRE

EXPERT

Règlement

Catégorie 3

1. Conditions de participation

- Compétition ouverte aux paires d'IC compris entre 112 et 200. Une dérogation pourra être accordée à une paire d'indice inférieur à 112.
- Il existe différentes catégories :
  - Open
  - Mixte (un joueur et une joueuse constituent une paire),
  - Dames (deux joueuses)
  - Seniors Open et Mixte (ouvert joueurs âgés de 65 ans ou plus au 31 décembre 2026)

2. Organisation

- **Open et Mixte** :
  Organisation de qualifications en fonction du nombre de paires engagées.

- **Senior Open et Mixte** :
  Finales directes en 2 séances en semaine.

- **Open et Mixte** :
  Les Finales de Comité déboucheront sur des Finales de Ligue qui ouvriront l'accession aux DL2-OP (Open) et DL2-M (Mixte) et aux Finales Nationales.

- **Dames** :
  Finale de Ligue, Finale Nationale.

- **En Senior** :
  Finale de Comité, Finale Ligue en comité, Finale Nationale.

♠ ♥ ♦ ♣

COMPÉTITIONS PAR PAIRE

PERFORMANCE

Règlement

Catégorie 4

1. Conditions de participation

- Pour la division Performance : compétitions ouvertes aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB dont l'IC est inférieur ou égal à 65.

- Il existe différentes catégories :
  - Open
  - Mixte (un joueur et une joueuse constituent une paire),
  - Dames (deux joueuses)
  - Seniors Open et Mixte (ouvert aux joueurs âgés de 65 ans ou plus le 31 décembre 2026)

2. Organisation

- **En Open, Mixte, Dames**, les Finales de Comité débouchent sur des Finales de Ligue puis des Finales Nationales.

- **En Senior** : Finale de Comité, Finale Ligue en comité, Finale Nationale.

COMPÉTITIONS PAR PAIRE

CHALLENGE

Règlement

Catégorie 4

1. Conditions de participation

- Pour le challenge, la compétition est ouverte aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB, d'un IC inférieur ou égal à 45 .L'IC de la paire est inférieur ou égal à 82
- Le Challenge est une épreuve open.
- Le Challenge aura lieu trois fois dans la saison : hiver, printemps, été.

2. Organisation

Pour chaque Challenge : une finale de Comité, puis une finale Nationale en simultané.

- Finale de comité : les paires joueront en simultané dans deux centres pour une qualification à la finale nationale. La participation à la finale de comité permet de doubler les PE de tous les tournois effectués durant les 2 mois qui précèdent la finale.

- Finale nationale : en simultané à SARPOURENX.

- **La participation aux challenges promotion n'interdit pas de jouer les compétitions performances.**

♠ ♥ ♦ ♣

COMPÉTITIONS PAR PAIRE

Espérance

Règlement

Catégorie 5

1. Conditions de participation

- Ce championnat est ouvert aux joueurs **LICENCIÉS À LA F.F.B**, d'IC ≤ 33

2. Organisation

- Finale Nationale directe en simultané à Sarpourenx en 2 séances.
- Une participation de vingt paires sera obligatoire pour organiser l'épreuve.

♠ ♥ ♦ ♣

ÉPREUVES DE COMITÉ

Coupe de l'ADOUR

Règlement

1. Conditions de participation

- Cette compétition est ouverte aux clubs affiliés au comité de l'Adour.
- Chaque club peut constituer autant d'équipes qu'il peut régulièrement en constituer avec les membres **LICENCIÉS ou SYMPATHISANTS** de son club à jour de leurs cotisations à la date d'inscription.

2. Constitution des équipes

- Chaque équipe est constituée de 3 formations de 4 joueurs ou plus.
- Le nombre total de joueurs pour une catégorie est de maximum 8. Soit 24 pour l'équipe.
- La formation A est de composition libre : elle dispute une **épreuve de catégorie 2**.
- La formation B est composée de joueurs d'IC égal ou inférieur à 65 et elle doit comprendre à la table au maximum deux joueurs IC = 65 Elle dispute une **épreuve de catégorie 3**.
- La formation C est composée de joueurs d'IC égal ou inférieur à 45. Elle devra comprendre à la table au maximum deux joueurs d'IC = 45. Cette formation ne devra pas inclure de joueurs antérieurement classés en 1ère série ou 2éme promotion. Elle dispute une **épreuve de catégorie 4**.

3. Déroulement de l'épreuve

Cette épreuve se déroule en deux phases distinctes

1. **Eliminatoires :**
   - Cette phase se déroule en poules géographiques de 3 ou 4 équipes en matchs de 24 donnes.
   - La composition des poules géographiques est établie par classement de l'IC des équipes. L'IC d'une équipe est calculé en totalisant l'IC de chaque formation en ne prenant en compte que deux IC = à 65 en formation B et deux IC = à 45 en formation C
   - Les 3 matches doivent se dérouler le même jour en un même lieu.
   - Le vainqueur du match est l'équipe ayant marqué le plus de points en additionnant les IMPS obtenus lors des 3 matches (si égalité le nombre de matchs gagnés détermine le vainqueur).
   - Le barème des points de victoire est celui des matchs en 72 donnes.
2. **Finale de comité :**
   - La finale de comité se déroule en Patton en fonction du nombre d'équipes engagées.

♠ ♥ ♦ ♣

ÉPREUVES DE COMITÉ

Coupe du Comité

Règlement

1. Conditions de participation

- Cette épreuve est ouverte aux **joueurs du Comité de l'Adour**.
- Chaque équipe est composée de 4 à 7 joueurs. Une équipe peut se compléter selon l'article 33 du RNC et tout remplacement devra satisfaire à l'article 34 du RNC

2. Composition des équipes

L'équipe comprendra exactement 4 joueurs, **les mêmes pour tout le match** répartis de la manière suivante :

- *Joueur A :* le mieux classé des 4 joueurs,
- *Joueur B :* classé au mieux IC 65
- *Joueur C :* classé au mieux IC 53
- *Joueur D :* classé au mieux IC 41

3. Déroulement de l'épreuve

1. **Éliminatoires :**
   - Cette phase se déroule en poules géographiques de 3 ou 4 équipes en matches de 3 tiers-temps de 8 donnes chacun,
   - Pour chaque tiers-temps la composition des paires est définie comme suit :
     - 1° tiers-temps : A avec D et B avec C (A en sud et B en est)
     - 2° tiers-temps : A avec C et B avec D (A en sud et B en est)
     - 3° tiers-temps : A avec B et C avec D (A en sud et C en est)
   - Le barème des matches est celui des matches de 24 donnes.
   - Les matches doivent être joués au plus tard le mercredi fixé par le Comité.

2. **Finale de Comité :**
   - La finale de comité se déroule en Patton suisse en fonction du nombre d'équipes engagées.

♠ ♥ ♦ ♣

ÉPREUVES DE COMITÉ

Trophée 4.2.2.

Règlement

Catégorie 4

1. Conditions de participation

- Cette épreuve est ouverte aux **joueurs licenciés à la FFB**
- Chaque équipe est composée de 4 joueurs.
- Le classement final sera individuel dans la catégorie de l'équipe quel que soit l'IC du joueur. L'IC de l'équipe détermine la catégorie de classement.

2. Classement des équipes

- Catégorie 1 : IC ≥ à 280
- Catégorie 2 : IC < à 280
- Catégorie 3 : IC ≤ à 220
- Catégorie 4 : IV ≤ à 164

3. Déroulement de l'épreuve

L'épreuve se déroule en 3 séances de 16 à 20 donnes.

- **1° séance** : Patton Américain par équipe de 4. Marque en IMPS
- **2° séance** : Tournoi par paire. Marque en IMPS
- **3° séance** : Tournoi par paire. Marque en IMPS
- Les joueurs doivent jouer successivement avec tous les joueurs de l'équipe.

4. Classement de l'épreuve

Classement établi par cumul de la moitié des IMPS de la séance en Patton et des IMPS des deux séances en paires.
Dotation en PP et PE par le Comité de l'Adour.

♠ ♥ ♦ ♣

ÉPREUVES DE COMITÉ

Challenge de l'Adour

Règlement

Catégorie 4

1. Conditions de participation

- Le Challenge de l'Adour est ouvert à tous les licenciés de la FFB.
- Le classement est établi par catégorie :
  - **Catégorie 1** : IC > à71.
  - **Catégorie 2** : IC ≤ à 71
  - **Catégorie 3** : IC ≤ à 53
  - **Catégorie 4** : IC ≤ à 37

2. Classement

- Les 2/3 des meilleurs résultats sont pris en compte pour le classement final (arrondi par défaut).
- En cas d'ex æquo, les joueurs sont départagés par le 1er résultat non compté.
- Pour être classé dans sa catégorie, il faut avoir joué plus de la moitié des tournois avec un joueur de sa catégorie ou d'une catégorie inférieure. A sa demande, un joueur peut être surclassé dans la catégorie de son choix.
- Le tournoi du Comité bénéficie d'un coefficient spécifique x 1,5.

3. Dotation

Le Comité de l'Adour dote les premiers de chaque catégorie en PP et PE.
Les joueurs non licenciés dans le Comité de l'Adour ne peuvent obtenir que 15PP maximum

4. Barème

PRINCIPE pour un tournoi de N paires participantes :

- Les joueurs de la première paire marquent : **N + 100 Pts**.
- Ensuite :
  - *Pour les 10 paires suivantes, les points diminuent de 5 en 5*
  - *Pour les 10 paires suivantes, les points diminuent de 3 en 3*
  - *Pour les 40 paires suivantes, les points diminuent de 2 en 2*
  - *Pour toutes les suivantes, les points diminuent de 1 en 1*

Exemples :

Pour un tournoi de 100 paires	
1er	200 pts
2ème à 11ème	195, 190, 185, … 150 pts
12ème à 21ème	147, 144, 141, … 120 pts
22ème à 61ème	118, 116, 114, … 40 pts
62ème à 100ème	39, 38, 37, 36, 1 pts

Pour un tournoi de 126 paires	
1er	226 pts
2ème à 11ème	221, 216, 211, … 176 pts
12ème à 21ème	173, 170, 167, … 146 pts
22ème à 61ème	144, 142, 140, … 66 pts
62ème à 126ème	65, 64, 63, 62, … 1 pts
Tous les joueurs ont 26 pts de plus que pour la même place dans un tournoi de 100 paires.	

♠ ♥ ♦ ♣

ÉPREUVES DE COMITÉ

Simultané de l'Adour

Règlement

Catégorie 4

1. Organisation

Les simultanés de l'Adour sont ouverts à **tous les licenciés de la FFB**.

- Quatre simultanés sont organisés par saison dans les clubs volontaires.
- Nombre minimum de tables par centre : 5
- Nombre minimum de donnes jouées par paire : 24
- Chaque club peut organiser le nombre de simultanés qu'il désire.
- Chaque simultané est doté de POINTS D'EXPERTS (barème FFB) et de PRIX EN ESPECES pour les 4 premiers en scratch et 3 par catégories Performance, Challenge.
- Tous les participants reçoivent un livret commenté des donnes jouées.
- A l'issue de ces 4 séances, il est établi 4 classements au cumul des points des places des 3 meilleurs simultanés. (C1> à 65,C2≤ à 65,C3≤ à 45,C4≤ à 33)
  Attribution des points pour les 120 premiers. Les autres paires marquent 121 pts.
  Le vainqueur est celui qui a le minimum de points sur ses trois meilleurs simultanés.
- Départage :
  1. Classement sur le 4ème simultané.
  2. Au meilleur score d'un des 3 simultanés comptant pour le classement.

2. Dotation

Les vainqueurs des classements généraux scratch, séries 2, 3 et 4 seront récompensés par un trophée. Dotation en PP (C1 et C2) et PE (C3 et C4) par le Comité de l'Adour.
Les joueurs non licenciés dans le Comité de l'Adour ne peuvent prétendre qu'à la moitié de la dotation.